

Monsieur le Président,

Je remercie les différents briefeurs pour leurs interventions et leurs éclairages.

La Belgique reste un partenaire engagé des pays du Sahel, du G5 Sahel ainsi que de sa Force conjointe. Nous partageons leur détermination à lutter contre l'insécurité et à promouvoir le développement dans la région.

L'action de la Belgique s'inscrit tant dans les efforts de l'UE au profit de la région qu'à titre bilatéral. L'objectif partagé est de contribuer à la sécurité, à la stabilisation et à la résilience des populations dans un contexte d'insécurité croissante. C'est pourquoi la Belgique privilégie une approche globale qui vise la cohérence des actions menées en vue de contribuer aux sorties de crise et à l'instauration d'une paix durable. Cette approche et cette action se manifestent par des actions aux niveaux politique et diplomatique, sécuritaire (y compris la sécurité intérieure), humanitaire et de la coopération au développement.

C'est à ce titre que nous avons participé à la table ronde ministérielle sur la crise au Sahel central, organisée le 20 octobre. Cette réunion visait à identifier les besoins prioritaires, telle que l'aide humanitaire. Notre ministre de la coopération au développement y a annoncé une contribution supplémentaire de huit millions d'euros, montrant ainsi l'importance de la région pour notre pays.

Comme mentionné précédemment, la situation sécuritaire et humanitaire de la région, très préoccupante, est bien connue. Je voudrais m'attarder sur un aspect particulier : la moitié de la population du Sahel a moins de quinze ans. En raison des conflits qui perdurent et, plus récemment, de la pandémie, ce sont des dizaines de millions d'enfants qui n'ont plus accès à l'école ou à l'éducation. Cette absence d'éducation et d'enseignement leur ôte des perspectives et participe à leur recherche d'alternatives telles que fournies par les groupes armés. Ils sont ainsi davantage exposés aux risques du recrutement par des groupes armés, aux violences sexuelles, et à l'exploitation par le travail – ou par d'autres formes. Les gouvernements de la région se sont engagés à assurer la continuité de l'éducation, ce que la Belgique salue. Il ne fait toutefois aucun doute que les défis à cet égard restent immenses et doivent être pris à bras le corps.

S'agissant de la Force conjointe, la Belgique salue les différents progrès réalisés dans son opérationnalisation, tels que mentionnés dans le rapport du Secrétaire Général, et encourage la poursuite de ceux-ci. S'agissant de l'appui opérationnel et logistique à la Force conjointe par la MINUSMA, nous continuons de plaider pour la mise en œuvre des aspects définis dans la résolution 2531 et ayant trait à la fourniture d'articles consommables.

Monsieur le président,

Pour la Belgique, les opérations militaires et les projets de développement ne suffiront pas à eux seuls pour vaincre le terrorisme au Sahel. L'action des terroristes se nourrit de la crise politique et de gouvernance que traversent plusieurs états du Sahel. Il faut donc également un nouvel engagement politique et une appropriation au plus haut niveau pour approfondir les institutions démocratiques du Sahel, et rechercher de nouvelles solutions politiques pour contrer le discours mortifère des terroristes. Nous considérons notamment que les institutions doivent lutter contre toute forme de

stigmatisation de groupes ethniques ou de certaines communautés, et œuvrer activement à offrir un cadre de gouvernance permettant d'apaiser les tensions entre communautés. La fourniture des services de base, y compris la sécurité, permet de renforcer le lien avec la population et la confiance de celle-ci. La lutte contre l'impunité et la justice transitionnelle sont également des éléments cruciaux à cette fin.

La Belgique continue à cet égard de suivre les allégations d'exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité des pays du G5. La Belgique comprend les énormes défis et fragilités rencontrés par les forces de sécurité de nos partenaires du G5. Mais le respect de l'État de droit et des droits humains fondamentaux est, à notre avis, une condition indispensable pour vaincre le terrorisme et éviter d'alimenter le terreau sur lequel il prospère. Les progrès en matière de sécurité et de développement sont bien sûr cruciaux ; mais, si les droits de l'homme et l'État de droit ne sont pas respectés, ces progrès resteront malheureusement temporaires et le terrorisme et l'insécurité continueront de croître.

Pour conclure, la Belgique encourage les cinq pays du G5 et la Force conjointe à renforcer la mise en œuvre Cadre de conformité en matière de respect des droits de l'Homme , soutenu par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, car il s'agit de l'un des principaux outils pouvant aider à prévenir d'éventuelles violations à l'avenir. Nous reconnaissons les progrès accomplis dans ce domaine, qui témoignent de l'engagement de ces pays.

Je vous remercie.